Le budget

Dans un document de travail récent, le ministère des Communications déclarait que la recherche culturelle, la créativité et l'innovation sont vitales pour assurer la compétitivité de la société canadienne.

Le ministère des Communications nous dit également que ces deux dernières décennies, le secteur culturel a dépassé tous les autres secteurs d'activité économique dans la création d'emplois et que les attraits culturels canadiens sont des atouts majeurs pour le développement du tourisme.

On reconnaît également la valeur de l'activité économique créée par les initiatives culturelles. La culture est une industrie qui génère plus de neuf milliards de dollars bruts et fournit 150 000 emplois directs.

De même, le tableau du secteur culturel est excellent pour ce qui est de la formation et de la création d'emplois. Les activités culturelles nécessitent beaucoup de main-d'oeuvre. Les travailleurs de ce secteur possèdent un haut niveau d'instruction et sont mobiles. Ce secteur peut apporter une telle contribution à l'industrie touristique et au développement économique grâce à l'appui qu'il reçoit des gouvernements des paliers fédéral, provincial et municipal.

• (1210)

Il est malheureux qu'avec son dernier budget, le gouvernement conservateur lui retire son appui. À une époque où la force de notre culture revêt une importance croissante et où notre culture propre sert de plus en plus à nous distinguer comme nation influente et indépendante sur la planète, je trouve parfaitement inacceptable que le gouvernement cherche à nous cacher le fait qu'il retire son appui à ce secteur.

Il ne faut pas oublier, non plus, que la TPS aura également des répercussions senties sur l'ensemble du secteur des services—notes d'hôtel, restaurants, taxis, théâtres, cinémas, centres de santé et de sport, foires, artisanat, musées, bibliothèques, librairies. Lorsque les gens paieront la taxe sur le timbre qu'ils achèteront pour leur carte postale, elle aussi frappée par la TPS, ils écriront à leurs parents et amis: «Ne prenez pas la peine de vous déplacer. Allez ailleurs, ici, on taxe de l'essence aux loisirs en passant par la nourriture. De fait, vous serez imposés à mort.»

Si le gouvernement avait une politique culturelle, elle est bel et bien enterrée à la suite du budget Wilson. Les conservateurs se sont encore une fois attaqués à Radio-Canada en réduisant son budget de biens d'équipement de 20 millions de dollars pour les deux prochaines années. Cela après des réductions de 140 millions de dollars et le licenciement de 500 employés. Il nous faudra attendre pour voir si Radio-Canada pourra continuer à fournir des

émissions de premier ordre, sans parler du contenu canadien.

Je voudrais vous rappeler, madame la Présidente, qu'hier, à l'émission sur la remise des prix Actra, nous avons vu de courts extraits de *Switchback*, une des émissions qui ont récemment été sabrées.

En outre, le gel de 13 millions de dollars pendant les deux prochaines années chez Téléfilm, qui vient après la suppression des stimulants fiscaux liés aux productions cinématographiques et vidéo, et le fait qu'il n'y a ni projet de loi sur la distribution des films ni politique en la matière, montrent que le gouvernement n'a aucune intention de bâtir, encore moins de soutenir, une industrie cinématographique au Canada.

Le gouvernement a éviscéré nos médias les plus influents du point de vue culturel—l'industrie du film et les services publics de radiodiffusion. Ce sont les instruments qui forgent l'intellect et l'imagination des Canadiens, et nous n'offrons rien pour faire concurrence à Hollywood.

En ce qui concerne les dépenses des provinces et des municipalités, madame la Présidente, les chiffres de Statistique Canada montrent que les gouvernement provinciaux ont dépensé 1,34 milliard de dollars pour la culture en 1986–1987, dont 60 p. 100 représentaient une aide financière accordée aux artistes et aux institutions culturelles. À l'échelon municipal, les édiles ont également soutenu les arts. Ils ont dépensé 774,8 millions de dollars pour les arts et la culture, soit 17 p. 100 des dépenses totales de tous les paliers de gouvernement.

Compte tenu des réductions actuelles au chapitre des subventions fédérales-provinciales, il est possible qu'il se produise une réaction en chaîne et qu'il y ait des réductions dans les produits culturels tant à l'échelon municipal que provincial.

En outre, le président du Conseil du Trésor a annoncé en décembre qu'on supprimerait les ententes conclues avec les municipalités à propos des droits de licence pour les radios utilisées en cas d'urgence, par exemple, par les services d'ambulances et d'incendie, par la police et les véhicules des travaux publics et de transport public, ce qui en augmentera le coût. À l'heure actuelle, les municipalités paient un montant forfaitaire de 236 \$ pour une station de base et une radio mobile. Par exemple, Orillia paiera désormais 6 535 \$. La Ville de Vancouver paiera 70 174 \$—70 fois plus que ce qui est prévu dans son budget actuel.

Il ne fait aucun doute que ces genres d'augmentations au chapitre des services d'incendie, des ambulances et de la police réduiront d'autant l'appui accordé aux arts.